

Rapport d'activité et de RSO Ville et CCAS



2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION « ACCOMPAGNER ET INNOVER »

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ
- CONSEIL MUNICIPAL
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS
- COMPTES

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2022

- ESPACES SANS TABAC
- SALON DES MÉTIERS EN UNIFORME
- LE BOUSCAT, VILLE AMIE DES AINÉS
- TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE DES ÉCUS
- DISPOSITIF « RUE ÉCOLE »
- JUMELAGE ARNSTADT-LE BOUSCAT À NOUVEAU CÉLÉBRÉ

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE
- ANIMATION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE
- VIE CULTURELLE

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE
- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ
- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DEPLACEMENTS
- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE
- INNOVATION ET TRANSITION

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : LE BOUSCAT 2030

SOUS-VOLET 2 : HALTE FERROVIAIRE

SOUS-VOLET 3 : CASTEL D'ANDORTE

SOUS-VOLET 4 : SPORT, GRANDS TRAVAUX

SOUS-VOLET 5 : RAVEZIES - PROJET I-TER

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATION

SOUS-VOLET 2 : LABELS

VOLET 4 : INSTANTANÉS

ACCOMPAGNER ET INNOVER

La ville du Bouscat, à proximité immédiate de Bordeaux, **maintient ses équilibres entre croissance de la population, activités économiques, développement du niveau de services et d'équipements, et cadre de vie.**

Ville à taille humaine de 528 hectares soit 1 % du territoire métropolitain, Le Bouscat cultive son image de commune où **« il fait bon vivre »**.

Les espaces **verts publics et privés représentent 53 % du territoire** communal, soit 12m² par habitant, ce qui en fait une commune au profil équilibré entre part du bâti et part des espaces de nature en ville.

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de Développement durable, Le Bouscat poursuit ses actions notamment à travers un engagement Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ



- 24 295

Habitants

- 528 HECTARES

Superficie

- 9

Écoles maternelles/élémentaires

- 5

Parcs/jardin/bois

- 92

Hectares d'espaces verts publics

- 118

Associations

- 6

Ensembles sportifs (5 000 licenciés/20 clubs fédérés à l'USB)

- 1

Ecole Municipale de musique

- + DE 6 000

Inscrits à la Médiathèque

LE CONSEIL MUNICIPAL



LES ADJOINTS AU MAIRE

- Guillaume LAMARQUE**
1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, de l'urbanisme et des grands travaux
- Emmanuelle ANGELENI**
2^e adjointe en charge de l'action culturelle
- Jean-Georges MICOL**
3^e adjoint en charge des finances, du développement économique et des transactions
- Philippe FARGEON**
4^e adjoint en charge de l'espace public
- Mathilde FERCHAUD**
5^e adjointe en charge des affaires humaines et des relations avec les usagers

- Mari FETOUH**
6^e adjoint en charge de la cohésion et de l'innovation sociale
- Françoise COSSECA**
7^e adjointe en charge de la vie associative
- Alain MARC**
8^e adjoint en charge de la sécurité, de la mobilité et des enjeux combattants
- Marie DA ROCHA**
9^e adjointe en charge de l'éducation
- Nathalie SOARES**
10^e adjointe en charge des seniors et des politiques communales

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- Guillaume ALEXANDRE**
Conseiller municipal délégué à la transition énergétique
- Thomas BURGALÈRES**
Conseiller municipal délégué aux commerces
- Michel MENJOUQ**
Conseiller municipal délégué en charge des affaires juridiques et de l'urbanisme
- Bruno QUÈRE**
Conseiller municipal délégué aux sports
- Sandrine JOVENE**
Conseillère municipale déléguée en charge de la sécurité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Daphné GAUSSSENS**
- Berengère DUPIN**
- Genevieve AUDEBERT**
- Gregoire REYDIT**
- Daniel BALLA**
- Violette LABARCHEDE**
- Jonathan VANDENHOVE**
- Amélie BARTHÉLEMY**
- Alain GERARD**
- Benjamin DUGÈRES**
- Sarah DEHAU**
- Xavier de JAVEL**
- Julie-Anne BROUSSIN**

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

- Patrick BOBET**
- Guillaume LAMARQUE**
- Daphné GAUSSSENS**

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

- Damien ROUSSEAU**
- Didier PAULY**
- Jean-Jacques HERMANCE**
- Chloé LAVIN**
- Maxime JOYEZ**
- Patrick ALVAREZ**

CONSEIL MUNICIPAL



Suivez en direct et téléchargez les vidéos des séances du conseil municipal
www.boucat.fr



- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public, coordonne les actions menées dans le champ social sur le territoire communal. En complément du Conseil Départemental (Maison Départementale de la solidarité et de l'insertion), le CCAS est l'un des principaux acteurs de la ville en matière d'actions sociales.

Un centre communal d'action sociale (CCAS) intervient principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales.

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est composé comme suit :

- **Le Maire, Patrick Bobet**
- **6 Membres élus en son sein par le Conseil Municipal - 28 mai 2020**
 - Maël Fetouh
 - Nathalie Soarès
 - Armelle Barthélémy-Abaziou
 - Bérengère Dupin
 - Jean-Jacques Hermence
 - Patrick Alvarez
- **5 Membres désignés par le Maire, par arrêté :**

Au titre des associations familiales (sur proposition de l'U.D.A.F) :

- Véronique de Monplanet

Au titre des associations de retraités et de personnes âgées :

- Christianne Cazabonne-Dinier

Au titre des associations de Personnes à Mobilité Réduite

- Catherine Lalanne

Au titre des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions

- Odile Leclair

Au titre des personnes qualifiées

- Alain Zimmermann
- Arnaud Magnin

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS

Lignes directrices de gestion

Adoptées en 2021, les lignes directrices de gestion traduisent la politique de Ressources Humaines de la Ville et du CCAS en définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents.

Elles consolident les orientations et règles existantes tout en les renforçant par des actions et projets nouveaux et permettent de définir les enjeux et les objectifs de la politique de RH à conduire pour l'avenir : sur le sens et les valeurs des missions de service public, le renforcement de la protection des agents, l'amélioration continue des conditions de travail...

Concernant les orientations pour les promotions, des critères de sélection clairs et transparents ont été élaborés en concertation avec les représentants du personnel, ils s'appuient sur la prise en compte de l'engagement professionnel, les parcours de formation et valorisent les réussites aux concours ou examens.

EN 2022

- **5 réunions du comité technique** (Instances de concertation entre les élus et les représentants du personnel)
- **2 réunions du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail** (Instances de concertation entre les élus et les représentants du personnel)

MOYENS HUMAINS

- **VILLE DU BOUSCAT : 405 AGENTS**
 - 9,38% Catégorie A
 - 16,54 % Catégorie B
 - 68,40% Catégorie C
 - 5,68% non rattachées à une catégorie (apprentis, assistantes maternelles...)

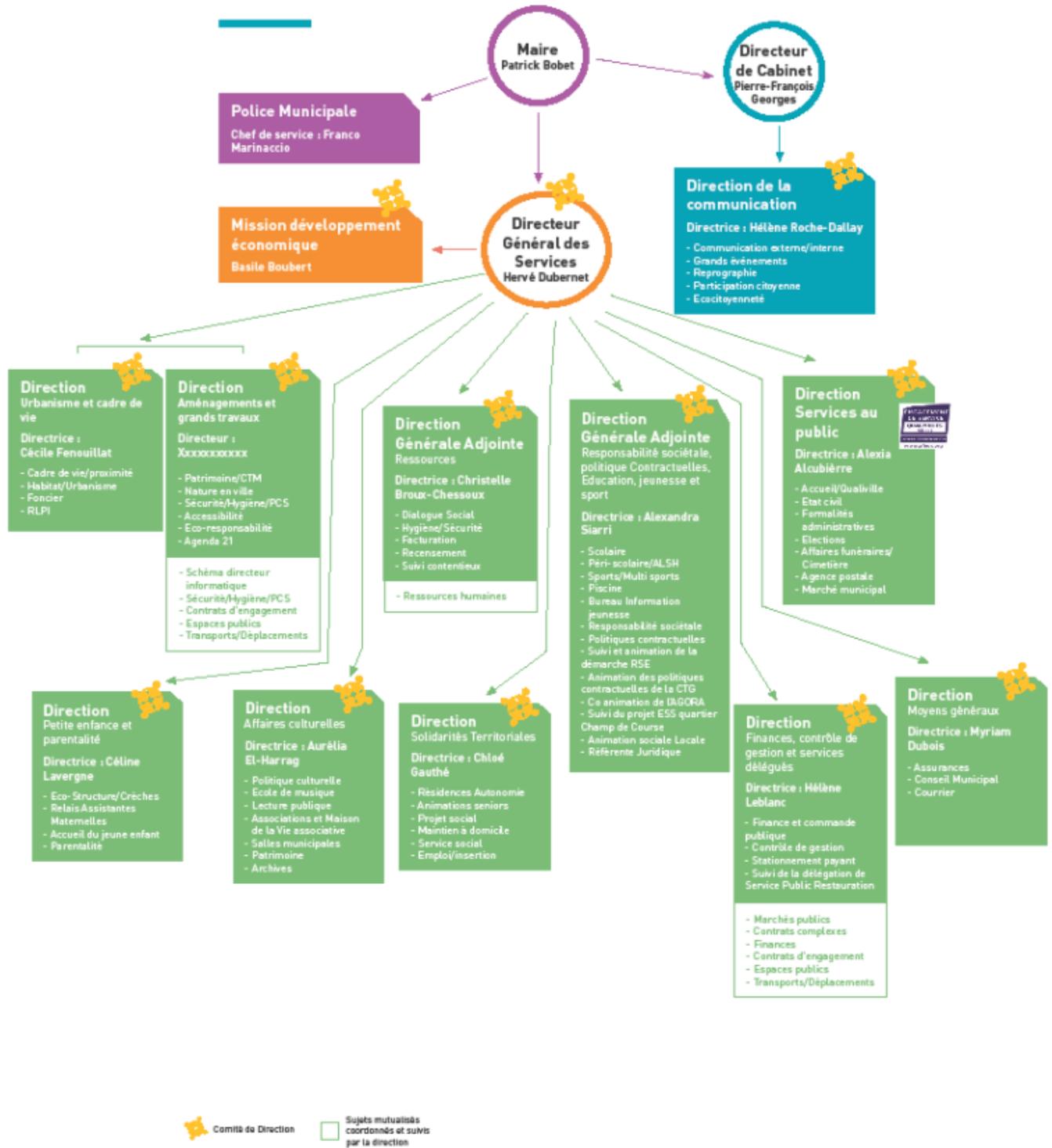
73,09% de femmes
26,91% d'hommes
- **CCAS : 32 AGENTS**
 - 9,38% Catégorie A
 - 3,13% Catégorie B
 - 84,50% Catégorie C

93,75% de femmes
6,25% d'hommes

- 35 *PROMOTIONS EN 2022 - VILLE*
 - 26 femmes
 - 9 hommes

- 5 *PROMOTIONS EN 2022 - CCAS*
 - 5 femmes

ORGANIGRAMME 2022



- **COMPTES**

>> Compte administratif et budget primitif 2022 - Voir les pièces jointes en annexe

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2022

- ESPACES SANS TABAC

Depuis quelques années, la ville du Bouscat est engagée dans le développement d'une politique publique de santé qui répond aux objectifs du Contrat local de santé métropolitain 2019-2023. En octobre 2022, la Ville, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et l'Hôpital Suburbain du Bouscat ont signé une convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer afin de lutter contre les effets néfastes du tabac, d'assainir les espaces publics mais également de préserver la santé des plus jeunes et des habitants non-fumeurs.

La ville du Bouscat a identifié **24 lieux « Espace sans tabac »** dans lesquels la consommation de tabac est interdite. Les espaces publics bouscatais concernés sont les suivants :

- Les parcs : Ermitage, Bois du Bouscat, Chêneraie, Marceau et Jardin d'Arnstadt
- Le secrétariat du service municipal « Petite enfance »
- Les crèches : crèche familiale et multi accueil les Mosaïques, crèche chenille verte, multi accueil La Passerelle
- Les salles de sports municipales : complexe sportif Jehan Buhan, ensemble sportif Bernard de la Filolie, ensemble sportif Jean Martial, salle des sports/dojo
- L'ensemble des écoles bouscataises maternelles et élémentaires, soit 9 écoles
- Le Parvis de la Source

Il s'agit ici de la première phase, puisque dans une seconde phase, d'autres espaces publics seront identifiés. Parallèlement, des cendriers dédiés à la collecte et au recyclage des mégots de cigarettes ont été installés aux abords des bâtiments publics afin de lutter contre le jet de mégots au sol et sensibiliser les personnes fumeuses.

- SALON DES MÉTIERS EN UNIFORME

En octobre 2022, s'est déroulé le premier salon des métiers en uniforme du Bouscat, organisé par la Ville en partenariat avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Bordeaux.

Créé à l'initiative du CIRFA, ce nouvel événement au rayonnement régional, a réuni plus d'une quinzaine de professionnels des secteurs de la Défense, de la sécurité et de l'emploi. Ces branches d'activités représentent des milliers de postes à pourvoir chaque année et offrent de nombreuses opportunités de formation et de professionnalisation accessibles avec ou sans diplôme de 16 à 32 ans. Près de 800 personnes ont répondu présents pour cette première qui accueillait également, une quarantaine d'adolescents venus participer à leur Journée Défense et Citoyenneté, animée par le Centre du Service National et de la Jeunesse.

- LE BOUSCAT, VILLE AMIE DES AÎNÉS

Le 29 septembre a marqué le coup d'envoi de la démarche de labellisation du Bouscat « Ville amie des aînés ».

L'objectif de ce label est d'inscrire la prise en considération du vieillissement au sein du territoire et dans les politiques publiques, et d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs actions au service des seniors Bouscatais. Au travers de cet engagement, la Ville souhaite initier une dynamique transversale avec les partenaires associatifs et institutionnels guidée par le cadre d'orientation « Vieillir en restant actif » fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'habitat, l'espace public, la culture et les loisirs, l'autonomie et les soins, le lien social et la solidarité, sont quelques-uns des axes de travail qui ont été fixés. Pour partager cette démarche, les seniors Bouscatais vont être associés tout au long de l'année pour réfléchir et s'exprimer sur le « [bien vivre senior au Bouscat](#) ».

- TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE DES ÉCUS

Depuis le mois de juin 2022, les licenciés de l'USB Foot profitent d'un nouveau terrain de jeu en surface synthétique.

Cet aménagement, dont les travaux ont été engagés par la Ville au mois de janvier, vient renforcer les capacités d'accueil des équipements municipaux de la plaine des Écus.

- DISPOSITIF « RUE ÉCOLE »

Le concept des « rues école » ou « rues scolaires » consiste à fermer les rues à la circulation aux abords des écoles afin de les sécuriser et favoriser les mobilités douces aux heures d'entrées et de sorties.

Il s'agit d'un dispositif déjà déployé depuis plusieurs années en Europe et qui est arrivé en France depuis la crise COVID. De plus, la question de la sécurité aux abords des écoles demeure un sujet prégnant pour la Ville comme pour les parents souvent abordé lors des Conseils d'école.

Aussi, le Maire a souhaité expérimenter ce dispositif à l'occasion du Challenge de la mobilité 2022 sur les écoles Jean-Jaurès, Lafon Féline, Centre 1 et 2 et maternelle Centre. Fort de ce succès et à la suite d'une évaluation de l'action, la Ville a décidé de pérenniser ce dispositif en maintenant la fermeture des rues chaque vendredi en période scolaire (hors vacances).

Des efforts conjugués au service du bien-être et du vivre ensemble.

- JUMELAGE ARNSTADT-LE BOUSCAT À NOUVEAU CÉLÉBRÉ

Lors du 77^{ème} anniversaire du 8 mai 1945, Franck Spilling Maire de la ville jumelle d'Arnstadt, et Martina Lang, Consule générale, sont venus commémorer cet événement aux côtés de Patrick Bobet et du Comité d'entente des associations du monde combattant.

Une visite de quelques jours qui était aussi l'occasion de célébrer une amitié indéfectible avec nos voisins allemands depuis le début du jumelage en 1994.

Ils ont ensuite pu profiter de la Fête des Jardins qui se déroulait le même jour et découvrir les nouvelles installations telles que La Passerelle et la Ligne Verte. En septembre, c'est une délégation bouscataise qui s'est rendue en Allemagne pour la traditionnelle « stadtfest » d'Arnstadt.

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE

LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'exercice de la participation citoyenne se décline au Bouscat depuis de nombreuses années au travers de divers outils et instances qui contribuent au dialogue entre les acteurs du territoire et constituent les bases d'une gouvernance partagée : réunions publiques, réunions de quartier, réunions thématiques, ateliers du quotidien, forum de la communauté éducative, l'Agora...

L'équipe municipale a fréquemment recours aux différents dispositifs existants pour améliorer le service rendu aux usagers, pour éclairer les décisions et d'une manière générale pour favoriser une vie locale au plus près des besoins des Bouscatais. En 2022, les réunions publiques et de quartier ont pu reprendre leur rythme et ont permis de conserver un lien essentiel et échanges avec les habitants. De nombreux sujets ont été abordés au cours de ces différents rendez-vous de concertation.

LE FORUM DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Dans la continuité du Forum de l'Éducation, cette instance réunit les acteurs de la communauté éducative du territoire dans l'esprit de Génération Alpha, la nouvelle feuille de route pour la jeunesse.

Cette formule « augmentée » vise à favoriser les interactions entre les professionnels, acteurs institutionnels tels que l'éducation nationale et la CAF, et associatifs avec notamment la présence des deux centres sociaux du Carrousel et de Ricochet.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Parmi les grandes priorités de la *Génération Alpha* figurent la création de nouveaux outils de participation et la sensibilisation des jeunes aux grands principes civiques et démocratiques. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) participe pleinement à cette double ambition en leur permettant de découvrir et de participer à la vie de la cité.

S'adressant aux élèves en CE2 et CM1, ce Conseil Municipal des Enfants est élu pour deux ans. Les enfants y étant élus, à la suite d'un processus de désignation démocratique, participent à des commissions thématiques (vivre ensemble, développement durable, santé et bien-être, ouverture internationale etc.) et des plénières de restitution aux côtés de leurs parrains et marraines, élu(e)s du Conseil Municipal. Chaque enfant est par ailleurs tutoré dans ses missions par un élu municipal qui l'accompagne tout au long de son mandat. L'idée reste de recueillir la parole des jeunes et de leur donner la possibilité de formuler des propositions pour la ville d'aujourd'hui et de demain.

L'AGORA, UN OBSERVATOIRE DYNAMIQUE ET TRANSVERSAL DU TERRITOIRE

L'Agora est pilotée par les centres sociaux, la Ville et le CCAS. L'agenda est rythmé par des plénières, des cafés rencontres, des formations, des groupes de travail, à raison de 1 rencontre par mois en moyenne. Pour rappel, un des objectifs principaux de l'Agora est la collecte de données et des besoins du territoire. Un travail de diagnostic est réalisé en ce sens auprès d'un panel d'acteurs.

Depuis 2020, les actes de violences conjugales enregistrés par les services de police augmentent substantiellement au niveau national. Le Bouscat n'échappe pas à cette tendance mais l'analyse partagée par les acteurs sociaux du territoire montre que si la crise sanitaire et sociale a joué un rôle d'amplificateur, les actions de sensibilisation et la médiatisation ont encouragé les victimes à sortir un peu plus de leur silence sans que le nombre de victimes ait réellement augmenté. Le besoin identifié repose ainsi sur la formation des acteurs souvent désemparés face à ces situations.

En 2022, l'Agora a mis un focus sur la mobilisation des acteurs autour des violences conjugales. Au regard des derniers événements survenus en Gironde il était nécessaire d'enclencher une démarche d'acculturation et d'information des professionnels au repérage, à l'orientation et à l'accompagnement des victimes de violences conjugales. La ville a développé plusieurs actions sur la prise en charge des enfants victimes de violences et en fonction des missions des acteurs, des formations dédiées ont été proposées.

- ANIMATION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

UN RYTHME RETROUVÉ POUR LA VIE ASSOCIATIVE BOUSCATAISE

2022 a été une année de reprises d'activités de la vie associative. Après deux années de crise sanitaire, la vie a repris son cours. Avec autant d'enthousiasme et d'implication, les bénévoles ont redoublé d'effort pour relancer leurs associations et leurs activités. Un réel besoin de contacts et de relations conviviales s'est fait sentir.

Les animations municipales pour et avec les associations ont également retrouvé leur périodicité : « Les rendez-vous des présidents », « Le pique-nique des bénévoles », « Le rendez-vous des artistes sur la place ». L'édition 2022 du forum des associations du mois de septembre a été allégé de toutes les contraintes liées aux consignes sanitaires : sens de circulation, distanciation des stands, présence réduite des bénévoles associatifs...

Une année sans grandes nouveautés mais un retour à la normalité tant attendue.

LE BOUSCAT LABELLISÉ « TERRE DE JEUX 2024 »

Depuis le 11 septembre 2020, Le Bouscat est labellisé « Terre de Jeux 2024 ». Attribué par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce label continue de vivre au Bouscat grâce à des temps d'animations organisés au cours de l'année dont la journée Olympique et Paralympique qui se déroule chaque année au mois de juin.

Pour rappel, il s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif.

Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, il permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre

Le label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire, et donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

**La région Nouvelle-Aquitaine compte 80 collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux 2024 ».*

DES ANIMATIONS POUR LE PLAISIR DE TOUS !

Après deux années de contraintes sanitaires, la Ville a repris ses temps d'animations et les grands rendez-vous annuels se sont déroulés aux dates habituelles dans un format d'avant COVID.

Ainsi, au printemps, le Salon du Livre jeunesse a célébré pour sa 21^{ème} édition, les 400 ans de la naissance de Molière à travers le thème du théâtre et le salon jobs d'été a proposé des solutions pour accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emploi saisonnier et autres démarches.

A la même période, de nombreux Bouscatais ont participé à une œuvre collective en venant suspendre leurs productions dans différents lieux du Bouscat dans le cadre de la « Grande Lessive ».

La Fête des jardins a également fait son grand retour en mai lors d'une 11^{ème} édition en célébrant la nature dans toute sa diversité.

En juin, la Musique a été célébrée lors du 21 juin au parc de la Chêneraie et après un été haut en couleurs grâce aux rendez-vous éclectiques de l'été Métropolitain, la ville du Bouscat a organisé le premier salon des métiers en uniforme en octobre.

A la fin de l'année, le Salon de la Création a fêté ses 30 bougies et le Marché de Noël a fait la part belle à la gourmandise et aux festivités du mois de décembre.

- VIE CULTURELLE

LA MÉDIATHÈQUE « HORS LES MURS »

Afin de favoriser la culture pour tous et en tous lieux, de faire de l'espace public un espace d'expression artistique et d'aller à la rencontre des publics, différentes actions ont été menées au cours de l'été 2022 par la médiathèque. Des lectures théâtralisées pour les tout-petits et des siestes musicales ont été proposées dans les parcs du Bouscat. Ces actions « hors les murs » ont permis d'expérimenter de nouvelles formes afin de toucher un public toujours plus large et notamment les publics dits « éloignés » du livre et de la lecture.

« LES ECOUITILLES », FESTIVAL DE NOUVELLES SONORES DANS L'ESPACE PUBLIC

La Ville a accueilli la première édition des « Écoutilles », un festival littéraire et numérique. Du 27 juin au 10 juillet 2022, les habitants ont été invités à scanner des QR code sur des panneaux de signalisation, détournés par l'artiste Émilie Delettré, et à découvrir des fictions sonores se déroulant dans leur ville de demain.

Composées de plusieurs épisodes afin d'inviter à la déambulation à travers la ville, les nouvelles ont été spécifiquement écrites pour le projet par 5 auteurs locaux et mises en son par des étudiants de l'École 3IS Bordeaux. Parallèlement, des temps de médiation, des ateliers et un concours d'écriture pour le jeune public donnant lieu à des « Petites Ecoutilles » ont été proposés.

« MOI, LES CONFINEMENTS ET APRÈS », CRÉATION ARTISTIQUE PARTICIPATIVE

Afin de conserver une trace de la crise sanitaire traversée en 2020 et 2021, la comédienne bouscataise Manuela Azevedo a proposé à la Ville de collecter la parole des habitants, de les questionner sur leurs ressentis lors des différents confinements et leurs projections sur « l'après ».

Cette parole a été recueillie par le biais de différents entretiens et ateliers conduits auprès d'un large public par l'artiste, par la médiathèque, par les animateurs des ALSH ainsi que par le centre social Ricochet. Une urne, mise à la disposition du grand public pendant plusieurs mois à la médiathèque, a également permis de recueillir les témoignages.

En résidence à la Source avec le musicien Marc Petit en mai 2022, Manuela Azvedo a restitué en juin, à la Source et à Ricochet, les témoignages des participants sous la forme d'une lecture théâtralisée et musicale unique.

PREMIÈRE PARTICIPATION AU FESTIVAL 33 TOUR

Clin d'œil à l'indicatif de la Gironde tout autant qu'aux 33 tours par minute des vieux vinyles, le festival 33-Tour est organisé au mois de juin par les médiathèques de la métropole bordelaise avec pour objectif de faire découvrir la richesse musicale du territoire et de valoriser la scène locale et régionale.

La médiathèque du Bouscat a participé pour la première fois au festival en juin 2022 en accueillant le groupe « Old school funky family ».

L'ÉCOLE DE MUSIQUE HORS LES MURS

Les enseignants et les élèves de l'école de musique du Bouscat (EMB) continuent avec enthousiasme de partager des moments de musique et de bien-être avec les Bouscatais et les Girondins. En 2022, l'école municipale de musique a réalisé plus d'une trentaine d'évènements sous la forme d'auditions, de conférences, d'évaluations, de concerts ou de grands spectacles. Très engagés et actifs pour aller à la rencontre des publics, les ensembles musicaux tels les harmonies municipales, l'orchestre Harmonico, le Big band, ou encore les ensembles de jazz, vocaux et instrumentaux ont animé avec brio la vie culturelle de notre territoire.

Citons par exemple des moments de rencontres innovants, créatifs et chaleureux dans le cadre d'actions « hors les murs » : la présence du Bigband au tournoi international de tennis du Bouscat, la participation à la création « Héritiers du Futur » de Sally GALET à l'Auditorium de Bordeaux devant 1 200 spectateurs, la Journée des Arts dans les jardins du Castel d'Andorte qui a réuni près de 800 personnes, la Fête de la musique, l'Harmonie du Bouscat au Château Latour Martillac...

L'implication des agents de la ville et de ses élèves a été remarquable.

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Bouscat est une ville reconnue pour sa qualité de vie et sa tranquillité chères à ses habitants. La tranquillité publique, le bien-être et la sécurité de chacun sont l'affaire de tous. Pour maintenir et préserver ce cadre de vie, la Ville conjugue ses forces et ses actions avec les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur le territoire.

Avec le renforcement des effectifs de la Police Municipale, un nouveau maillage territorial de la Police Nationale et une dynamique partenariale consolidée, la Ville se donne les moyens d'assurer aux Bouscatais les conditions d'une ville sûre et apaisée. Sous l'autorité directe du Maire, les policiers municipaux sont le premier maillon de proximité à la fois pour les citoyens et les institutions.

Du conflit de voisinage au stationnement, de la petite délinquance aux violences intrafamiliales, les sollicitations sont permanentes et nécessitent une grande adaptation de la part des équipes.

Le recrutement de deux nouveaux agents de surveillance de la voie publique permet aux agents d'être encore plus présents dans la ville. En prise directe avec les habitants les policiers municipaux connaissent bien le terrain et les Bouscatais et jouent un rôle essentiel d'interface.

Ils désamorcent certains conflits, rassurent et assurent beaucoup de pédagogie, notamment auprès des jeunes. Ils interviennent également dans les écoles dans le cadre de l'Attestation de Première Education à la Route qui permet aux enfants, dès le CM2 d'être sensibilisés à un comportement citoyen dans l'espace public. En 2022, l'équipe de la Police Municipale du Bouscat a multiplié ses effectifs par deux et compte 12 agents d'intervention et un agent administratif.

- 1101 mains courantes effectuées
- 2937 sollicitations réceptionnées au poste (appels, accueil, courriers)

GUIDE DE L'URBANISME ET DE LA QUALITÉ DE VIE

Un guide a été élaboré par un groupe d'élus et d'agents du service urbanisme pour aider dans l'élaboration des projets de construction ou de rénovation. Il est à destination de tous (habitants, architectes, agents immobiliers et autres professionnels de l'aménagement).

Le guide donne les orientations de la ville du Bouscat en matière d'urbanisme et de cadre de vie. Il affirme l'identité de la commune et ses valeurs en termes d'urbanisme auxquelles elle est attachée. Il précise les enjeux de la politique urbaine et paysagère au Bouscat : Préserver durablement le cadre de vie des riverains -

Préserver l'identité des quartiers -Satisfaire le besoin de nature en ville des habitants
-Garantir la qualité des constructions -Maîtriser l'augmentation de la population -
Satisfaire aux obligations de la loi SRU en produisant du logement social -Adapter
la programmation des logements aux besoins.

Il est un outil de sensibilisation mais aussi de recommandations, voire de prescriptions. Il donne les orientations pratiques pour construire ou réhabiliter son logement au Bouscat et pour le faire dans les meilleures conditions possibles. Les thématiques abordées sont : la végétalisation, le traitement architectural, les clôtures, les divisions et lots à bâtir, le voisinage, les appareils de climatisation/pompes à chaleur, les piscines, le stationnement... Il rappelle qu'avant de se lancer dans un projet de construction, il est essentiel de penser à l'impact de ses travaux sur les constructions avoisinantes et la végétation, afin de préserver le cadre de vie de chacun.

SKATE DANS LA VILLE

Sport pour certain, mode de déplacement ou loisirs pour d'autres, le skate n'a de cesse de s'inventer, se réinventer et séduire depuis des décennies toutes les générations. Accompagnée par le skateur pro Léo Valls depuis 2021 sur l'intégration du skate dans l'espace public, la Ville a souhaité mettre cette pratique à l'honneur au début de l'été 2022 à l'occasion de la journée internationale du skate.

Animé par l'association Board'o, cet événement était l'opportunité pour certains, petits et grands, de s'initier à la pratique et pour les plus confirmés, de profiter des modules skatables installés sur la place Gambetta.

Ainsi, ce sont près d'une soixantaine de participants qui ont pu profiter des installations et du dispositif. Un succès qui conforte la réflexion engagée dans le cadre du Bouscat 2030 sur la place du skate dans la ville et la création d'un skatepark, équipement dédié à la pratique et lieu de socialisation.

- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

INFO JEUNES LE BOUSCAT ALLER VERS ET FAIRE AVEC

Depuis octobre 2019, le service s'est installé au premier étage du bâtiment La Source. Dans ces locaux partagés avec la Mission Locale Technowest, le jeune peut ainsi être orienté /accompagné dans sa globalité avec une prise en charge transversale.

« Dans le cadre de la labellisation Info Jeunes obtenue en 2020 auprès de la délégation régionale Jeunesse et Sport, nous avons placé les jeunes au centre des dispositifs et des projets. Pour cela, les actions que nous avons proposées (forum santé, formations BAFA et PSC1, ateliers orientation ou emploi, accompagnement à la mobilité, lutte contre le harcèlement, éducation à l'égalité ...) favorisent l'expression et la prise de responsabilité autour du développement de compétences sociales ou civiques et de l'apprentissage d'une citoyenneté active. »
Audrey Callaud, Responsable du Service Jeunesse.

Depuis un an, deux animateurs hors les murs ont rejoint l'équipe. Ils interviennent notamment dans les collèges autour de la question du harcèlement. Par ailleurs, Info Jeunes Le Bouscat poursuit son action relais autour de la Carte Jeunes déployée sur plusieurs communes de la Métropole.

LE RELAIS PETITE ENFANCE, LIEU RESSOURCE POUR LES PARENTS À LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL

En 2021, dans le cadre de la réforme nationale des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais petite enfance (Rpe), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ».

Pour accompagner le déploiement des missions du RPE et permettre à court terme que ce service devienne l'unique porte d'entrée des familles vers l'offre d'accueil petite enfance, la Ville et la CAF ont conjointement décidé, dans le cadre de la CTG, de développer le pilotage en recrutant une deuxième animatrice à temps plein.

Tout en renforçant l'accompagnement des assistants maternels, le RPE veut faciliter la démarche des familles à la recherche d'un mode d'accueil. Au-delà des démarches administratives liées à l'inscription, il s'agit d'offrir aux parents un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations ciblées.

VERS DES CRÈCHES DE PLEIN AIR AU BOUSCAT

« Qu'ils courent dehors quand il pleut, qu'ils enlèvent leurs souliers quand ils trouvent un peu d'eau, et quand l'herbe des près est humide de rosée, laissez leurs pieds nus la fouler : qu'ils se reposent paisiblement quand un arbre les invite à dormir à son ombre. » - Maria Montessori

Cette pédagogie du plein air et du contact avec la nature est de plus en plus encouragée dans nos crèches. Élément essentiel de nos projets pédagogiques, condition indispensable au bon développement et à la bonne santé psychique et physique des enfants, les freins sont levés les uns après les autres et les jardins sont pensés comme le prolongement des espaces de vie, quelle que soit la météo. Par beau temps, les nourrissons comme les plus grands jouent, déjeunent et font la sieste dehors.

La crèche La Chenille Verte a initié cette année des ateliers jardinage à la crèche avec les enfants, les parents, le centre social Le Carrousel et les habitants du quartier.

Parallèlement, des habitants du quartier se font régulièrement « promeneurs » quelques heures par semaine pour accompagner les sorties d'enfants en dehors de la crèche, au parc de la Chêneraie ou ailleurs. La crèche s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur et sur le quartier offrant l'opportunité de belles rencontres. Cette action répond au principe N°6 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant « *Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement* ».

L'ATELIER LECTEURS, UNE ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE HORS LES MURS

En 2022, en partenariat avec le service jeunesse, un club senior lecteur a vu le jour. La mission du club de lecteur est de se rendre dans les écoles pour partager un conte, une histoire.

Cet atelier de transmission de compétences proposé permet d'augmenter l'estime de soi et l'accomplissement personnel des seniors.

JARDIN'ÂGE, UN PROGRAMME INTERGÉNÉRATIONNEL RENOUVELÉ

Renouvelé en 2022 par le CCAS du Bouscat, le projet Jardin'âge dédié aux activités du jardin, au partage et au lien social localisé au verger municipal a permis à 30 personnes de participer une nouvelle fois à un programme d'ateliers pratiques autour de la production nourricière en milieu urbain. Pour les plus expérimentés, ces rencontres ont été à nouveau l'occasion de partager leurs astuces de jardiniers et pour les novices l'opportunité de s'y initier.

Dans le cadre propice et apaisant du verger, des temps conviviaux et des ateliers thématiques ont ponctué l'activité « jardin » et donné lieu à des moments privilégiés organisés avec le pôle petite enfance et les accueils de loisirs mais également

quelques déplacements dans les parcs de la Métropole. Les ateliers jardinage sont un prétexte pour créer des rencontres, favoriser le lien social et ainsi lutter contre l'isolement sur le territoire.

Cette année, les bénéficiaires ont créé leur propre carré potager en lasagne.

La solidarité dans le groupe de 30 personnes constitué à la suite d'un appel à candidature trouve sa force grâce à la dynamique de travail autour d'un projet aux objectifs clairs, qui se fait dans un environnement vert et apaisant.

OPÉRATION « SEPTEMBRE QUI SAUVE »

Entre pandémie et explosion des maladies chroniques, la ville a un vrai rôle à jouer dans le cadre de son plan communal de santé auprès de ses habitants.

Accompagner les habitants dans un parcours citoyen, en y inscrivant le développement durable, la mobilité douce, la prévention de la santé, la formation aux gestes qui sauvent permet de maintenir sa population dans un bon état de santé.

La sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) est encadrée par l'arrêté du 30 juin 2017. Elle a pour objectif de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours.

Les gestes appris lors de ces formations ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette sensibilisation mise en œuvre en 2022 a permis de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours. Au total, ce sont près de 104 bouscatais qui se sont formés lors de cette opération dédiée.

OCTOBRE ROSE 2022 : LA VILLE DU BOUSCAT MOBILISÉE

Il s'agit de la 3^{ème} année de mobilisation de la Ville du Bouscat et du CCAS dans le cadre de la campagne nationale de prévention au sujet du cancer du sein en partenariat avec l'Hôpital Suburbain.

Cette opération qui se déroule tout au long du mois d'octobre a pour objectif de rendre moins anxiogène les messages de prévention, encourager au dépistage en le dédramatisant et en le rendant plus accessible et de collecter des dons au profit de la Ligue contre le cancer. De nombreuses actions portées l'année dernière, ont été reconduites dont la mobilisation d'une soixantaine de commerçants du Bouscat dans la récolte des dons au profit de la Ligue.

Cette année, les acteurs associatifs du territoire se sont mobilisés en proposant des temps d'animation dédiés et plusieurs opérations de sensibilisation et de prévention ouvertes au grand public ont également été organisées.

LE RENDEZ-VOUS DES 1000 PREMIERS JOURS

Action lauréate de l'appel à projet du Ministère des Solidarités, ce cycle de rendez-vous a été inauguré par une conférence sur le sommeil proposée par Héloïse JUNIER, neuropsychologue chercheur en neurosciences, , puis s'est déroulée tout au long de l'année, par une série de six soirées thématiques animées par Fanny BOYER, psychologue clinicienne de l'enfance et de la famille, référente du lieu d'accueil parents enfants et psychologue des crèches :

- « Quelques repères pour comprendre mon enfant entre 0 et 3 ans »
- « Mais pourquoi se met-il dans cet état : comprendre les émotions de mon enfant pour mieux l'accompagner »
- « Punir ou ne pas punir telle est la question » à propos de l'éducation bienveillante »
- « Le mien fait déjà ses nuits, et le vôtre ? »
- « Le stress parental : l'expliquer et le prévenir »
- « Ces pleurs qui nous lient »

Cette action, plébiscitée par les parents et grands-parents cette année sera reconduite sur 2023/2024.

« LES PAS POUR LE DIRE », UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE DANS LES CRÈCHES MUNICIPALES

« Les Pas Pour Le Dire » est une aventure artistique imaginée par les comédiennes de l'Institut Singulier en lien avec la Direction petite enfance de la Ville. C'est un travail de recherche sur le mouvement et la danse, comme vecteurs de liens, de rencontres, comme une autre forme de langage et de communication.

Cette action a démarré en aout 2022 par un séminaire professionnel avec l'ensemble des agents des crèches, s'est poursuivi par des ateliers mensuels dans chaque crèche avec les enfants et les professionnels et s'est achevé par des ateliers en familles dans le cadre de la semaine petite enfance ou enfants, parents et grands-parents ont pu partager un moment inédit de danse libre en famille.

Cette action répond au principe N° 5 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant : *« je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »*

- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

LE SERVICE PRÉVENTION EN ACTION DANS LES SERVICES

La structuration du service prévention initiée en 2020 et 2021 s'est poursuivie en 2022. En effet, les deux conseillers de prévention sont désormais épaulés par un réseau d'assistants de prévention au sein de l'ensemble des directions de la Ville.

Ils ont pour mission principale de faire vivre les Registres Santé et Sécurité au Travail mis à jour au sein de l'ensemble des services, en communiquant leur utilité à leurs collègues et en les incitant à les renseigner lorsque l'existence d'un risque professionnel est constatée. Ce réseau d'assistants de prévention doit permettre une meilleure remontée de l'information de terrain concernant la santé et la sécurité au travail de la Ville et du CCAS du Bouscat, et permettra d'alimenter et mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels.

La collectivité a également recruté son propre médecin du travail, qui reçoit les agents pour des visites périodiques ou spontanées, et qui effectue des visites au sein des services en vue de réaliser des études de poste et de formuler des conseils en prévention.

DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET DES SÉANCES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE POUR LES PROFESSIONNELLES DES CRÈCHES

Chaque année, les équipes des crèches bénéficient de 3 journées de travail d'équipe, en dehors de la présence des enfants, et 3 séances d'analyse de la pratique animées par un psychologue extérieur, pour penser leur pratique, se former et renforcer la cohésion d'équipe autour des valeurs communes.

Cet engagement permet de répondre à deux principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant :

Principe N° 9 « *Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.* »

Principe N°10 : « *J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.* »

UN SÉMINAIRE DE MOBILISATION POUR LA DIRECTION EDUCATION JEUNESSE ET SPORT

Le traditionnel séminaire de pré-rentrée a réuni l'ensemble des agents de la Direction de l'Education, de la Jeunesse et du Sport.

Sur les 4 demi-journées, ils ont pu participer à des ateliers organisés par le service administratif de la Direction et animés par des experts, autour :

- De la transition écologique
- Du vivre ensemble et des enjeux de l'égalité fille-garçon
- Des bienfaits de l'activité sportive
- Des questions de violence

C'est la deuxième fois que tous ces acteurs des temps de l'enfant étaient réunis sur un temps commun pour se rencontrer, échanger et se former ensemble. L'objectif étant d'acquérir pour tous les bases d'une culture professionnelle commune, afin de devenir des acteurs efficaces du projet Génération Alpha et conscients de leur rôle de premier ordre dans la réalisation de ses objectifs.

Ce temps collectif aura lieu chaque année, avant la rentrée et s'envisage dans une logique plus large d'accès à la formation, souhaitée par les élus pour valoriser les agents.

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DEPLACEMENTS

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES POUR LES AGENTS

Le « forfait mobilité durable » favorise et incite les salariés à intégrer des déplacements doux et durables dans leurs habitudes quotidiennes. C'est le cas pour 25% des agents en 2022.

ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ DES SÉNIORS

L'objectif de ce service est de permettre à tous les seniors Bouscatais et personnes les moins autonomes de participer à la vie locale notamment en instaurant l'accessibilité à la culture, à l'activité physique, aux soins et aux courses de proximité. En 2022, 37 personnes ont bénéficié de ce service, représentant près de 168 trajets répartis sur l'année.

De plus, le CCAS propose 1 fois par mois un accompagnement gratuit des seniors aux spectacles de l'Ermitage.

Enfin, la création d'un poste d'animatrice sénior, en juin 2022 a permis de déployer des activités comme la découverte du territoire bouscatais à travers des marches collectives. Un travail d'ampleur a également été effectué afin de faciliter l'accès aux soins et faire leurs courses.

CHALLENGE MOBILITÉ INTER-ÉCOLES

« Aller à l'école autrement » est le défi proposé aux familles, parents, enfants, équipes éducatives, lors du Challenge de la mobilité inter-écoles. Cette action organisée par Bordeaux Métropole et coordonnée par le pôle jeunesse de la Ville, vise à favoriser et promouvoir les mobilités alternatives sur les déplacements domicile/école. La Direction Education jeunesse et sport du Bouscat s'est inscrite dans l'opération cette année encore, fort des succès rencontrés les années précédentes.

À travers cette participation au Challenge, la Ville souhaite encourager la pérennité du report modal adopté pour l'occasion et fédérer les acteurs impliqués autour d'une réflexion plus globale sur l'écomobilité scolaire.

Un objectif ambitieux mais essentiel pour répondre aux enjeux de santé, d'environnement, de sécurité et de qualité de vie et d'engager les jeunes générations vers une mobilité citoyenne. Avec une progression constante de participation sur les 9 écoles inscrites dans ce défi, le succès du Challenge chaque année confirme donc l'intérêt de tous pour ce sujet. Les maternelles ont réalisé le plus fort taux de report modal et les élémentaires la meilleure évolution d'une

semaine sur l'autre. La marche a été le principal mode de déplacement choisi comme alternative.

Le taux de participation au Challenge de la mobilité inter-écoles organisé au mois de juin, et pour la 4^{ème} année consécutive, a démontré le report modal conséquent opéré et pérennisé par les familles. Aussi, pour encourager et sensibiliser, parents, enfants et l'ensemble des usagers, la Ville a adopté en juin 2022 le principe des « Rues école » une fois par semaine, le vendredi.

LE DÉPLOIEMENT DES ZONES 30 À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Présentes déjà sur plusieurs périmètres de la commune, les zones 30 concernent désormais 90 % du territoire Bouscatais en 2022.

Les objectifs visés par la Ville sont principalement :

- L'apaisement de la circulation
- La sécurisation des voies et un meilleur partage de la route par les différents usagers
- Faire baisser la vitesse afin de limiter l'impact environnemental et de favoriser la santé et le bien-être de tous.

En parallèle, des aménagements spécifiques ont été installés pour contraindre à lever le pied (îlot, dos d'âne, rétrécissement,) notamment sur des axes à fort trafic. Les piétons peuvent traverser et, comme dans les autres rues, l'automobiliste est tenu de leur céder le passage (art. 415-11 du code).

Enfin, ce déploiement a été accompagné d'aménagement de nouvelles « zones de rencontre » telles que les rues Mandel et Roche qui viennent compléter celles déjà opérationnelles.

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES ET DANS LA VILLE

La sécurisation des abords des établissements scolaires est une des actions prioritaires sur laquelle la Ville a souhaité travailler. En effet, aux heures de pointe, ce sont des zones à risque en raison d'un trafic dense et de la diversité des usagers (voiture, vélo, piétons, trottinettes...).

Si chacun a conscience des potentiels dangers, des comportements à risque persistent, volontaires ou non. Il n'en demeure pas moins que les piétons, surtout les enfants, sont les plus vulnérables.

Aussi, de nombreux panneaux de signalisation d'alerte ont été installés et des aménagements de voiries ont été réalisés complétés par une communication auprès des familles.

Enfin, la Ville a procédé à l'augmentation des équipements de sécurité des voies notamment sur les passages piétons (potelets, barriérage, îlots paysagers, etc.). En 2022 de grands axes ont ainsi été équipés tels que le rond-point Glen Elynn, les rues Raymond Lavigne, Formigé ou Tivoli, entre autres.

LA SENSIBILISATION ET LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DE LA PRÉVENTION

En matière de sécurité routière, la prévention est un outil essentiel.

Pour sensibiliser, pour informer et pour garantir la sécurité de tous, la Police Municipale, avec des effectifs renforcés depuis 2022, constitue un maillon clé du dispositif. Dans le cadre de ses missions de police administrative et judiciaire, l'équipe de la Police Municipale, assure au quotidien le contrôle des infractions au code de la route et nombreuses actions de prévention auprès des jeunes et de leurs parents. Quatre Agents de Surveillance de la Voie Publique sont venus renforcer les effectifs et raffermir ce travail de proximité.

L'installation de 12 radars pédagogiques fixes et 3 radars mobiles tournant sur 13 positions dans la ville, quant à elle, constitue une action préventive efficace. En effet, s'ils n'exposent pas les usagers aux sanctions, il reste un outil d'alerte qui entraîne une baisse de la vitesse de 2Km/h à 6 Km/h en moyenne.

- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE

DÉMARCHES EN LIGNE, DES POINTS RELAIS POUR AIDER LES HABITANTS

Pour disposer d'un ordinateur, accéder à internet, être accompagné pour des démarches administratives en ligne ou tout simplement se familiariser aux outils numériques, des Points Relais Numériques ont été mis à disposition des Bouscatais dans les différents quartiers de la Ville en 2022 (à des horaires précis en fonction des lieux fléchés) : association Ricochet (La Passerelle, Rue Pompière), association Le Carrousel (136 route du Médoc), Info Jeunes Le Bouscat (Rue Formigé), la Médiathèque La source (place Gambetta).

LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME MISE EN PLACE

Conformément aux dispositions de la loi ELAN la commune du Bouscat dispose désormais d'une téléprocédure lui permettant de recevoir et instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 01/01/2022. Un document pédagogique à destination des personnes souhaitant utiliser ce service a été créé afin de faciliter leurs différentes démarches.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : SIMPLIFICATION ET EFFICACITÉ

Au cours de la pandémie, la Ville du Bouscat a poursuivi la dématérialisation des démarches réalisées en Mairie afin de limiter les visites des usagers et de fluidifier l'accueil du public.

Le service état-civil a mis en place des procédures en ligne pour la reconnaissance d'un enfant et le dépôt des dossiers mariages et PACS dans le but de faciliter les demandes des usagers. De son côté, l'agent organise sa journée de travail entre accueil du public sur rendez-vous et instruction des demandes reçues par mail, ce qui lui permet d'être plus concentré et efficace dans ses missions.

Pour la création ou le renouvellement d'un titre d'identité, une pré-demande est complétée par l'utilisateur en ligne avec des champs pré-remplis automatiquement grâce au dispositif « FranceConnect Plateforme », qui facilite les échanges entre administrations. Cette procédure dématérialisée évite à l'utilisateur de compléter sur place un formulaire papier et réduit le temps passé en mairie.

Pour les personnes éloignées du numérique, l'ensemble des démarches administratives peuvent toujours être réalisées sur place.

- INNOVATION ET TRANSITION

LA RSO, UN ENGAGEMENT VERS LA TRANSITION ET L'INNOVATION QUI SE POURSUIT

Pour rappel, « Devenir Engagé RSO, c'est adresser un signal fort : celui d'une organisation qui assume les impacts de ses décisions et s'engage pour un développement durable de ses activités. »

Engagée volontairement, dans l'évaluation de sa politique et de ses actions en faveur du Développement durable à travers le label Engagé RSE s'appuyant sur le référentiel ISO 26000, la ville du Bouscat a de nouveau été évaluée, 18 mois après l'évaluation initiale, en septembre 2022. Pour ce faire, de nombreux entretiens ont de nouveau été menés dans les différents services.

Cette évaluation intermédiaire a eu pour objectif de s'assurer que « les points sensibles et pistes de progrès identifiés lors de l'évaluation initiale font bien l'objet d'actions en cours ; que les points forts identifiés lors de l'évaluation initiale ont été pérennisés et que la dynamique RSE est toujours bien présente dans l'organisation labellisée Engagé RSE ».

Ce suivi réalisé à mi-parcours a également permis de mettre en lumière des marqueurs significatifs en lien avec la RSO (Responsabilité sociétale des organisations) tels que :

- L'existence de plusieurs projets structurants tels que « [Bouscat 2030](#) », « [Génération Alpha](#) » ...à haute contribution RSO
- Un retour des parties prenantes (composées d'élus, agents issus d'établissements qui dépendent de la Mairie, les représentants du personnel) globalement favorables à une démarche RSO

Mais aussi de faire un point de situation sur les axes définis dans le cadre de l'évaluation initiale en vue de la prochaine évaluation qui aura lieu au cours du troisième trimestre 2023. Cela va permettre à la Ville d'engager une nouvelle dynamique favorable pour aller au-delà de la note obtenue précédemment qui s'élevait pour rappel à « 606/1000 ».

En parallèle de cette évaluation intermédiaire, en 2022, le groupe [INSPIR, groupe projet RSO composé d'agents de différentes directions](#), a fait appel à un sociologue Médhi Hazghi pour mettre en lumière les actions d'agents dans leur quotidien, participant à cette responsabilité collective pour contribuer à la transition écologique, à la santé de tous et au bien-être de la société à travers un podcast. Ce temps échange a été enregistré en présence d'élus et de cadres de la Ville et a été animé par M. Hazgui.

Enfin, deux séminaires ont été organisés au cours du dernier trimestre 2022 avec les élus et avec les directeurs de services afin de réfléchir tous ensemble sur un projet d'administration responsable, qui sera présenté en 2023. Celui-ci a été bâti sur la base de ces deux temps de travail.

LA VILLE POURSUIT SON PLAN D' ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La loi de transition énergétique pour une croissance verte engage l'Etat et les collectivités locales à agir pour devenir des acteurs clefs du changement dans ce processus. Aujourd'hui l'un des enjeux majeurs est lié au dérèglement climatique et au mix énergétique qui, en France, repose à près de 50 % sur les énergies fossiles. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la consommation énergétique finale, la réduction de l'utilisation des énergies fossiles notamment, sont autant d'objectifs auxquels les acteurs publics doivent répondre. La Ville du Bouscat poursuit son plan d'actions, initié lors des précédentes mandatures et notamment au travers de deux agendas 21 et un bilan carbone patrimoine et services, avec pour objectifs d'agir sur les plus gros gisements « énergivores ». Ainsi, en s'appuyant sur un plan pluriannuel de travaux qui permet à la Ville de planifier et d'entreprendre chaque année des travaux, une nette amélioration des indicateurs a pu être constatée. En effet, la Ville a mené plusieurs chantiers d'envergure au cours de l'année 2022 dont :

- L'installation de LED au sein des bâtiments municipaux dont le gymnase de la Filolie et l'école élémentaire Lafon Féline
- Le remplacement de la toiture et des menuiseries à l'école élémentaire Lafon Féline
- L'installation de panneaux solaires sur les toitures des écoles Centre 1 et 2 mises à disposition de l'entreprise Solevent
- La poursuite des travaux d'isolation thermique et acoustique à l'école élémentaire Lafon Féline
- Le remplacement de l'installation dédiée au chauffage, à l'eau chaude et à la ventilation au sein de l'école maternelle du Centre et de la halte-garderie Les Mosaïques

Parallèlement, dans un contexte de crise énergétique touchant l'ensemble des Français, et face à une hausse inédite du coût de l'énergie, Le Bouscat, comme toutes les collectivités, a dû résoudre la difficile équation de maintenir son niveau de services publics en limitant l'impact sur la vie des Bouscatais tout en réduisant de manière drastique ses consommations d'énergie.

Ce qui a caractérisé le phénomène, c'est son accélération brutale. La Ville a donc procédé à des réorientations en répondant à la fois à des enjeux de très court terme (dont des actions de sensibilisation menées à l'automne 2022 par la Maison de la Vie Ecocitoyenne) et inscrire la maîtrise de ses consommations sur du plus long terme et a pensé un plan en deux actes : agir à court terme, à partir du dernier trimestre 2022, et planifier des actions à moyen et long terme dans les mois et années à venir.

L'ÎLOT PEUGEOT : UN PROJET INNOVANT

Située en plein cœur du tissu d'échoppes de la Barrière du Médoc, l'ancienne concession Peugeot jouit d'une situation unique dans la métropole (Boulevards, tramway, Parc Bordelais, commerces et services). Le site, devenu propriété de Bordeaux Métropole après usage de son droit de préemption, fait l'objet d'un appel d'offres mené par la FAB (Fabrique de Bordeaux Métropole) et dont le lancement a eu lieu en 2021.

Les candidats participants à la consultation devaient répondre aux différents enjeux du site en termes de mixité urbaine, de logement de qualité au plus grand nombre, d'insertion qualitative dans le tissu urbain environnant, mais aussi des projets qui permettent d'y développer une activité économique en adéquation avec le tissu local.

Les performances environnementales du bâtiment, le réemploi des matériaux, la mise en œuvre d'un chantier à faibles nuisances ainsi que l'occupation temporaire du site sont autant de critères supplémentaires qui seront attentivement étudiés. Les projets et résultats ont été présentés en début d'année 2022. Parmi cinq groupements retenus pour concourir, le groupe Lamotte, associé à l'Agence 3F et l'architecte Jacques Boucheton a été retenu en tant que lauréat, avec notamment la création d'un tiers-lieu situé au cœur de l'îlot, dans lequel seront installés une librairie indépendante, un café-cuisine, un laboratoire de fabrique littéraire (ouvert à tous) et un jardin partagé.

L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS GODARD A DÉBUTÉ

Les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la Z.A. Godard viennent de démarrer en novembre et s'échelonnent sur l'année à venir. Cette extension permet la création d'une surface de plancher autour de 4 500m² sur un total de 8 200 m², permettant ainsi la réalisation de 7 cellules de 450m² à 750m².

Les futures entreprises auront la possibilité de développer un espace de vente directe et d'accueil du public. Ces futures implantations d'entreprises permettent d'envisager une 50aine de nouveaux salariés en 2024 sur la zone.

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ECONOMIQUE À L'HEURE DE LA TRANSITION

Cette instance, créée en 2016 dans le cadre du Schéma de Développement Economique de la Ville, a pour but de favoriser la cohésion des acteurs et leurs échanges et d'accompagner le développement économique de notre ville.

Lors d'un des rendez-vous annuels du CLVE, une délégation de professionnels, membres du Conseil Local de la Vie Économique, a pu visiter l'Étape, le lieu totem de l'entrepreneuriat et de l'économie bouscataise.

Ce nouveau rendez-vous était également l'occasion de travailler collectivement autour du sujet de la transition écologique et énergétique. Un thème majeur dans lequel de nombreux acteurs économiques sont déjà engagés.

DES SOLUTIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

Le 28 novembre 2022, la Ville en partenariat avec la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat), avec Bordeaux Métropole et Bordeaux Technowest a organisé pour la 1^{ère} fois des rencontres économiques professionnelles permettant d'accélérer la transition écologique des entreprises. Une quarantaine d'acteurs économiques bouscatais sont venus à la rencontre des différents opérateurs et apporteurs de solutions.

À cette occasion, ils ont pu découvrir des solutions innovantes éprouvées sur les thématiques des déchets, de la mobilité et de la logistique ainsi que de l'énergie. Au programme de cette matinée :

- Diagnostics flashs réalisés par les conseillers des chambres consulaires permettant aux entreprises présentes de repartir avec des idées concrètes en termes d'économies d'énergie ;
- Exposition des nouvelles dispositions réglementaires sur le traitement des bio-déchets ;
- Présentation des nouveaux modes de gestion en termes de matériel tel que le tout jetable avec la vaisselle pouvant être consignée.

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : LE BOUSCAT 2030

NOUVELLE PHASE POUR LE BOUSCAT 2030 : LANCEMENT DES ATELIERS CITOYENS

Tout à la fois, démarche et projet, perspectives et réalités, Le Bouscat 2030 est une invitation à imaginer la ville de demain. Issu d'une réflexion critique et volontariste sur l'aménagement de l'espace public après la crise sanitaire et en résonance avec l'actualité climatique, Le Bouscat 2030, après avoir fait l'objet d'une première maturation au sein de l'équipe municipale, s'est enrichi d'un diagnostic mené par l'A'Urba (Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine). Celui-ci formule plusieurs propositions axées sur le développement de « nouvelles centralités » et ciblées sur le déploiement de nouveaux lieux mêlant sport et santé générant un nouveau lien social. Au-delà de cette dimension purement géographique, Le Bouscat 2030 est aussi l'occasion pour nous de questionner la place des citoyens, des associations, de la culture, des animations au sein de notre écosystème communal. Etant donné qu'il touche toutes nos grandes politiques publiques et qu'il ambitionne d'être notre boussole pour les années à venir, il était évident que ce projet devait évoluer rapidement en une démarche citoyenne permettant sa co-construction.

Après cette première phase d'étude menée en 2021, Le Bouscat 2030 entre dans une nouvelle phase en 2022 : aller à la rencontre des habitants et les inviter à participer à cette dynamique globale dont l'objectif principal est de repenser la ville adaptée aux besoins de toutes les générations et aux défis de demain.

QUELS DÉFIS POUR LE BOUSCAT 2030 ?

- Adapter la ville aux nouveaux défis climatiques, socioculturels et sanitaires
- Repenser ainsi la place de l'habitant dans la cité
- Transformer l'espace public en un espace des possibles (un espace d'expression artistique, un espace de culture hors les murs, un espace qui favorise à la fois les rencontres, le vivre ensemble et l'ouverture aux autres, un espace intergénérationnel, un espace multifonctionnel alliant sport, santé, loisirs, partage, etc.)
- Coconstruire enfin cette ville de demain avec les habitants.

QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

Deux ateliers seront menés par quartier/ lieux bouscatais :

- **Place à l'écoute active des citoyens:** Le premier atelier sera mené sur site avec les habitants invités à participer (via un courrier dans leur boîte aux lettres) à un temps d'échanges au cours duquel ils pourront faire part de leur vision du devenir de leur environnement, de leur rue, de leur place, de leur trottoir, de leurs équipements publics alentours, etc.

- **Place à la restitution:** Le deuxième atelier sera dédié à la présentation de l'ensemble des propositions validées (dont la faisabilité aura été préalablement étudiée par les services de la Ville) ainsi que le rétroplanning de mise en œuvre de celles-ci.

Le premier atelier a été mené, sur la Place Yves Gourribon le 16 novembre 2022. D'autres lieux seront concernés de la même façon en 2023.

SOUS-VOLET 2 : HALTE FERROVIAIRE

LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA FUTURE HALTE FERROVIAIRE SAINTE-GERMAINE

Pour rappel, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole ont signé, en décembre 2018, la feuille de route du futur Réseau Express Régional métropolitain, dont fait partie le projet de halte ferroviaire du Bouscat.

Son objectif est :

- d'une part, de développer des dessertes cadencées à la demi-heure en heures de pointe y compris en journée, avec une amplitude élargie en soirée ;
- d'autre part, de réduire les temps de parcours.

Aujourd'hui, la majorité des TER ont pour terminus la gare centrale de Bordeaux Saint-Jean, avec des correspondances dissuadant de nombreux usagers. L'idée est de créer plus de lignes traversantes ou diamétralisées afin, par exemple, de relier Libourne à Cestas sans changer de train. SNCF Réseau s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de ce projet de création de halte ferroviaire. Une étude d'exploitation a permis de confirmer la faisabilité de cet arrêt supplémentaire sur la commune du Bouscat dont les travaux ont déjà commencé. Située au niveau du pont, à la croisée des avenues de la Libération et Clémenceau, la gare du Bouscat Sainte Germaine sera un pôle d'échanges multimodal qui accueillera la ligne de TER 42 « Bordeaux-Pessac <> Pointe-de-Grave ».

Ce projet d'envergure, financé par l'Etat, la Région, Bordeaux Métropole et la Ville du Bouscat, répond aux nouveaux besoins de mobilité des néo-aquitains et plus particulièrement ceux du quadrant Nord-Ouest dont les Bouscatais. Il vient renforcer l'intermodalité avec le réseau de transport existant, notamment grâce à ses connexions avec la ligne D et la ligne C via la Ligne Verte qui relie désormais Sainte-Germaine à la place Ravezies. Bien intégrée au réseau régional de transport ferroviaire, cette nouvelle halte permettra de relier plusieurs gares en TER :

- Gare de Bordeaux-Saint-Jean : 14 min
- Gare de Pessac : 9 min
- Gare de Blanquefort : 9 min
- Gare de Lesparre-Medoc : 1h08

La création de la halte ferroviaire s'accompagnera d'un aménagement des quais, de part et d'autre de la voie ferrée, d'escaliers et ascenseurs, d'un parvis paysager, et d'un réaménagement de l'avenue Clémenceau afin d'assurer des échanges fluides entre bus, taxis, véhicules en auto-partage et véhicules électriques.

La première pierre a été posée en mars 2022 et sa mise en service est prévue en 2023.

SOUS-VOLET 3 : CASTEL D'ANDORTE

LE CASTEL D'ANDORTE, BÂTIMENT PATRIMONIAL À PRÉSERVER ET À SAUVEGARDER ENSEMBLE

Au cours de l'année 2021, la Ville a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine, fondation reconnue d'utilité publique, pour organiser une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprises en faveur de la sauvegarde du Castel d'Andorte et de ses dépendances, joyaux d'architecture au coeur du Parc de la Chêneraie.

Préalablement adopté en Conseil Municipal en 2019, le recours au mécénat peut être désormais engagé. Les fonds collectés dans le cadre de cette souscription accompagneront le projet de réhabilitation au fur et à mesure de sa mise en œuvre et abonderont les subventions publiques mobilisées par ailleurs.

Depuis le mois d'avril 2022, chacun peut donc participer à la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel et la création d'un futur pôle du spectacle vivant.

La Ville du Bouscat est propriétaire depuis 1990 de ce patrimoine composé de plusieurs bâtiments : le Castel d'Andorte, la chapelle, les Salles du Carré, le pendant de la chapelle, inscrits aux Monuments historiques depuis 2009 et les Bains. Compte tenu de l'importance des rénovations à réaliser, une réflexion globale sur le futur usage de cette demeure et du site entier a été menée. Le souhait de la Ville, dès les premières études, était d'en faire un lieu de vie et un équipement au service des Bouscatais, non un sanctuaire ou un monument figé dans son histoire. Ainsi, après une large concertation des habitants, le projet d'un établissement dédié aux arts du spectacle vivant est retenu.

Il abritera une école de danse, des ateliers de théâtre, des lieux d'expositions, mais pourra également accueillir d'autres disciplines et pratiques telles que la photo, la création numérique, entre autres. Un site à vocation pluridisciplinaire, intergénérationnel ouvert à tous les publics, artistes, professionnels ou associatifs.

SOUS-VOLET 4 : SPORT, GRANDS TRAVAUX

SPORTS, LES GRANDS TRAVAUX SE POURSUIVENT

- Un terrain synthétique a été inauguré au mois de septembre 2022 à la plaine des Écus. La surface concernée se décompose en un terrain homologué de niveau 6 pour les compétitions et d'une zone spécifique dédiée aux entraînements,
- Le gymnase Jean Martial est en cours de rénovation dont les salles de basket et de musculation. La performance énergétique fera également partie des travaux de rénovation.
- La piscine des Écus fera peau neuve. La rénovation portera à la fois sur les façades et le hall d'accueil. Le confort acoustique et thermique sera amélioré.
- Un espace de vie skatable va voir le jour à la Plaine des Écus.

L'ensemble de ces grands projets constituent un des axes forts de la politique sportive engagée notamment dans le cadre du projet Le Bouscat 2030, où la pratique sportive occupera une place prépondérante.

SOUS-VOLET 5 : RAVEZIES - PROJET I-TER

RAVEZIES, AU CŒUR DU PROJET I-TER (INCLUDE INVITER INNOVER)

Le projet I-TER marque l'entrée de la ville du Bouscat et de la Métropole dans sa partie Nord, tout en signalant l'entrée de la Ligne Verte, trait d'union végétal avec l'avenue de la Libération.

Dessiné par le cabinet d'architecture ECDM, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt AIRE (Aménager Innover Redessiner Entreprendre), cette opération est située sur le foncier de l'ancienne Gare Ravezies et a entamé sa mue depuis 2021. Les travaux menés par l'entreprise Spie Batignolles se sont poursuivis en 2022 en vue d'une livraison prévue en 2024.

Ces bâtiments, dont la surface totale s'élèvera à 12 400 m², seront répartis de la façon suivante :

- 4600 m² seront occupés par une école dédiée aux métiers du numérique (YNOV) pouvant accueillir jusqu'à 1300 étudiants
- 6600 m² seront destinés à des activités tertiaires
- 1200 m² seront dédiés à des commerces (dont une conciergerie solidaire et des espaces de coworking)

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATION

LABEL QUALIVILLES

La ville est engagée depuis 2015 dans une démarche qualité à travers un vaste plan d'amélioration de son accueil. Placer l'usager au cœur de ses préoccupations et valoriser l'image d'un service public de qualité, tels sont les objectifs poursuivis. La démarche de certification Qualivilles est un engagement durable et optimal au service du public, sur la qualité d'accueil, de l'information, de l'orientation et du traitement des demandes. Elle permet de renforcer l'implication du personnel municipal, tout en valorisant son savoir-faire, afin de répondre aux attentes de plus en plus diverses des administrés.

L'accueil de l'Hôtel de Ville, le service des formalités administratives (titres d'identité), de l'état-civil, des élections et des affaires funéraires, constituent le périmètre de certification.

Un auditeur certifié par l'Afnor (Association Française de normalisation) organisme agréé indépendant, contrôle tous les ans au mois de février ces services afin de vérifier qu'ils répondent bien aux exigences du référentiel Qualivilles. Ce document de référence est composé de 23 engagements de service portant sur les relations quotidiennes des administrés avec les services municipaux parmi lesquels une signalétique adaptée pour accueillir et orienter, un point d'accueil informatif, un personnel d'accueil compétent, des actes fiables, des délais de délivrance d'actes respectés...

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LA VILLE POURSUIT SES EFFORTS

Engagée volontairement, dans l'évaluation de sa politique et de ses actions en faveur du Développement durable à travers le label Engagé RSE s'appuyant sur le référentiel ISO 26000, la ville du Bouscat a de nouveau été évaluée, 18 mois après l'évaluation initiale, en septembre 2022. Pour ce faire, de nombreux entretiens ont de nouveau été menés dans les différents services.

Cette évaluation intermédiaire a eu pour objectif de de s'assurer que « les points sensibles et pistes de progrès identifiés lors de l'évaluation initiale font bien l'objet d'actions en cours ; que les points forts identifiés lors de l'évaluation initiale ont été pérennisés et que la dynamique RSE est toujours bien présente dans l'organisation labellisée Engagé RSE ».

Elle avait aussi pour objet de faire un point de situation sur l'ensemble des axes définis dans le cadre de l'évaluation initiale en vue de la prochaine évaluation qui aura lieu au cours du dernier trimestre 2023.

Cela va permettre à la Ville d'engager une nouvelle dynamique favorable pour aller au-delà de la note obtenue précédemment qui s'élevait pour rappel à « 606/1000 ».

SOUS-VOLET 2 : LABELS

LABEL VILLE PRUDENTE : UN NOUVEL ÉCHELON POUR LE BOUSCAT

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière à travers le Label Ville Prudente. Après un premier « cœur » obtenu en 2021, la Ville accroche un nouvel échelon dans ce label. Un deuxième cœur qui vient conforter les efforts engagés en matière d'aménagements et de sécurisation de la voie publique mais aussi de sensibilisation des usagers.

En 2022 plusieurs projets ont été réalisés afin de renforcer la sécurité des usagers sur la voie publique :

- La sécurisation des abords des établissements scolaires avec l'installation de nouveaux panneaux de signalisation d'alerte
- La mise en place des « Rues aux écoles » tous les vendredis
- L'augmentation des équipements de sécurité des voies notamment sur les passages piétons (potelets, barriérage, îlots paysagers)
- 12 radars pédagogiques fixes et 3 radars mobiles tournants sur 13 positions dans la Ville ont été installés dans la Ville

VOLET 4 : INSTANTANÉS

>> Tour d'horizon en images de l'année 2022 - en ligne